

folklore

37

Folklore (7^{me} année - n° 4)

Hiver 1944

SOMMAIRE

Dr Jacques LEMOINE

*La toponymie et la frontière Franco-Wisigothe
du VI^e et VII^e Siècle*

L. A.

Notes de toponymie audoise

Dr Paul CAYLA

Le cierge des jeunes

Abbé Paul MONTAGNÉ

*Le Fait Folklorique : Les Superstitions Populaires
Audoises*

10^{me} Article : Les héros mythologiques et historiques (Suite et Fin)

La Toponymie et la Frontière Franco - Wisigothe du VI^e et VII^e Siècle

A la mémoire de Paul LEMOINE

Faute d'une documentation historique suffisante, on n'attache pas toujours assez d'importance, dans les études de folklore et d'histoire de l'Aude, au fait que, durant deux siècles (de 507 à 712), ce département se trouva scindé par une frontière d'une importance politique et militaire considérable.

Les Wisigoths, après la bataille de Vouillé, se trouvaient rejetés dans le Royaume de Septimanie; les Francs, malgré leur victoire, durent arrêter leur avance sur une ligne naturelle, au Sud la ligne de partage des eaux, et, au Nord, le goulet de Bram: deux races, deux civilisations, deux langues même, s'affrontaient, tempérées cependant par le fond de population Gallo-romaine, qui restait identique de chaque côté de la frontière.

Pourtant, l'importance de cette frontière n'a pas toujours été appréciée, pour plusieurs raisons :

1°) Les Wisigoths, avant d'être refoulés dans le royaume Audois de Septimanie, avaient, pendant un siècle, occupé une large part du Languedoc, bien au delà de Toulouse, et y avaient laissé leur empreinte.

2°) Au VIII^e Siècle, les Sarrazins ont ravagé d'une façon effroyable tout le Sud de la France, égalisant dans le malheur les régions jusque là Franques ou Wisigothes.

3°) Le splendide effort de reconstruction, qui anima notre pays à la fin du VIII^e Siècle et au IX^e, s'accompagna d'un apport important de population espagnole, amoindrit encore le rôle ethnique des Barbares, et renoua peut-être, pour un temps, les traditions Gallo-romaines de la région.

L'absence presque complète de documents empêche de se faire une idée précise de l'histoire économique de l'Aude à cette époque. Le tracé même de la frontière Franco-Wisigothe reste discutable, car les documents Wisigoths sont inutilisables par l'impossibilité de faire coïncider d'une façon satisfaisante les noms de l'époque avec les noms actuels.

Généralement, on se contente de superposer la limite de la frontière Franco-Wisigothe à celle du diocèse de Narbonne (1) (englobant l'ancien diocèse de Carcassonne), tel qu'il existait 3 ou 4 siècles plus tard : c'est une approximation, mais non une certitude. Grosso modo, la frontière Franco-Wisigothe du VI^e Siècle longeait au Nord les rives du Lampy, presque jusque vers Alzonne, puis la rivière du Rébenty (*Rebent*, rapide), jusqu'au seuil situé entre Montréal et Fanjeaux; de là, on estime généralement que la limite suivait la limite de partage des eaux, jusqu'au Sault.

Effectivement, à quelques détails près, les noms d'origine Franque, ne dépassent guère cette limite. Il ne faut pas cependant perdre de vue que les Francs ont, à la fin du VIII^e Siècle, occupé la totalité de l'Aude : on peut donc distinguer, dans la toponymie Franque de l'Aude, deux étages : un étage Mérovingien (VI^e-VII^e S.) et un étage Carolingien (VIII^e-IX^e S.), bien moins caractérisé d'ailleurs. Nous allons voir que seul, l'étage Mérovingien a une importance, et que sa répartition, bien limitée, est un des problèmes de toponymie les plus remarquables de notre région.

Noms en ville. —

On sait que le mot latin *villa* désigne une exploitation agricole; ce mot, peu employé sous l'Empire, comme *Nom propre*, fut surtout usité lors des invasions barbares, pour désigner les nouveaux établissements ruraux.

Or, dans l'Aude, il existe deux formes bien différentes :

1°) Dans la majorité des cas, la syntaxe employée est celle qui a survécu dans la langue usuelle : Sujet-Complément; par exemple *Villa Alderici* (2) (la « villa » d'Alderic) a donné *Villaudric*; ces formes, rarissimes dans le Nord de la France, sont la règle dans l'Aude et dans le Languedoc, jusqu'au delà de Toulouse, ce qui, à première impression, laisserait penser que les Wisigoths sont responsables de cette évolution; mais, à un examen plus approfondi cette hypothèse simpliste et séduisante résiste mal; il paraît infiniment probable que les constructions en Ville-X ont commencé dès la fin de l'Empire, comme pourraient le trouver des noms comme Villeginon (*Villa Junonis*) ou Villebarras (*Villa Valeriana*), dont le complément est spécifiquement latin; de plus, j'ai bien l'impression que la construction des noms en Ville-X s'est poursuivie au VIII-IX^e Siècle, lors de la période de redressement et de l'immigration

(1) Abbé **Elie Griffe** — Histoire Religieuse des anciens Pays de l'Aude. Picard, Paris, 1933.

(2) Les formes anciennes sont tirées du Dictionnaire Topographique de l'Aude de **Saharths**.

espagnole (dont beaucoup étaient d'ailleurs des Goths), qui a suivi la dévastation des Sarrazins (VIII^e Siècle); citons, par exemple Villedieu (*Villa Dei*), Villedoun (*Villa Domini*), qui datent évidemment du Moyen-Age, et plusieurs Villeneuve ou Villelongue (*Cassaniae*) qui ont remplacé au X^e Siècle des noms Gaulois ou Latins.

2°) La construction inverse Complément-Sujet, comme Mézer-ville (*Messardevilla*) est exceptionnelle, et, comme elle est analogue aux formes purement Franques du Nord de la France, il y a tout lieu de les estimer Mérovingiennes; la confirmation de cette hypothèse réside dans le fait que tous les noms en X-Ville de l'Aude se trouvent à l'Ouest de la frontière Franco-Wisigothe.

CANEVILLE (*Terra de Calavillas*, 1278), moulin, C^{ne} Salles-sur-l'Hers.

GENERVILLE (*Lanjervilla*, 1271), C^{ne}, C^{on} de Fanjeaux.

GOURVIEILLE (*Gourvilla*, 1195), C^{ne}, C^{on} de Salles-sur-l'Hers.

HAUT VILLAR (*Altum Villare*, 1320), l. dit, C^{ne} de Fanjeaux.

MAYREVILLE (*Matrevilla*, 1198), C^{na}, C^{on} de Belpech.

MOLLEVILLE (*Motivilla*, 1271), C^{ne}, C^{on} de Salles-sur-l'Hers.

MEZERVILLE (*Villa de Messardevilla*, 1318), C^{na}, C^{on} de Salles.

PLAVILLA (*Planum villarium*, 1271), C^{na}, C^{on} de Fanjeaux.

TREVILLE (*Trierum villa*, 1208), C^{na}, C^{on} de Casteln. Nord.

VILLENEUVE-LES-MONTRÉAL (*Anulvila*, 888; *Villanova* à partir de 932), Cⁿ, C^{on} de Montréal.

Noms en court.

Le mot bas-latin *Cortis* (domaine rural) a été adopté et propagé par les Francs; les noms en *Court* sont en grande majorité situés dans la partie Franque, à l'exception de Les Cours (Cne de Fajac en Val), du Mas des Courts, et Les Cours (Cne de Pui-chéric) qui sont donc postérieurs à 759; un certain nombre de « Cortal », dont aucun, d'ailleurs, n'a d'ancienneté historique, paraissent des importations plus récentes de l'espagnol *Cortal*.

Dans la partie Franque de l'Aude, les noms suivants sont à retenir :

COURTAULY (*Courtaulinum*, 1320), C^{ne}, C^{on} de Chalabre.

LA COURTÈTE (*La Corteta*, 1240), C^{na}, C^{on} d'Alaigne.

LA COURTÈTE (*Corteta*, 1460), l. dit, C^{ne} de La Force.

SERRECULLES (*Serra Curia*, 1298), ferme, C^{ne} de Fanjeaux.

Les Courtezaies (fermes, C^{ne} de Montjardin) sont aussi à noter.

Noms dérivés de garde (Allemand *Wart*).

Ce toponyme typiquement Franc est assez fréquent dans tout le Département où il a dû se répandre à l'époque féodale, avec

un sens stratégique (montagne) ou militaire (château); ce nom n'obéit donc pas à une répartition particulière, mais il est remarquablement fréquent le long de l'ancienne frontière franque, sous forme de La Gardelle, Gardie, La Gardiole etc (Cnes de Villasavary, St Martin la Lande, Laurac, Fanjeaux, Cailhau); il faut noter les 3 noms :

Château de LAGARDE, près de Mirepoix.

BELLEGARDE (*Bellegarda*, 1215), C^{ne}, C^{no} d'Alaigne.

MONTGRADAIL (*Montegardall*, 1215), C^{ne}, C^{on} d'Alaigne.

Force.

Ce mot, très usité à l'époque féodale, n'est pas particulier à la région franque; le long de l'ancienne frontière, on peut signaler :

La FORCE (*Fortia*, 1215), C^{ne}, C^{on} de Fanjeaux.

La FORÇATE (*Forcia Terrada*, 1362), f., C^{ne} de Villesiscle.

RIEUX (*Fortia Hugonis de Rivo*, 1271), f., C^{ne} de Fanjeaux.

VILLEFORT (1152), C^{ne}, C^{on} de Chalabre.

Borde, qui, selon LONGNON dérive du haut Allemand *Hort* (planche), avec le sens de maison en planches, paraît très ancien dans la région Franque de l'Aude :

Les BORDES (*Villa Bordas*, 1234), loc. disp., Cne d'Orsans.

LASBORDES (*Villa Bordas*, 1045), C^{ne}, C^{on} Castelnau dary N.

Les BORDES, Cne de Rivel.

Notons cependant, que la ferme des Bordes (*Villa Bordas*), Cne de Cuxac-Cabardès, mentionnée dès 932 n'est pas en pays Franc. Borde a d'ailleurs subi des croisements avec le dérivé latin *Boaria* (de *Bovis*, bœuf), qui est à la base des *Bories* de notre région.

Les conclusions apportées par la Toponymie sont donc :

1° La Frontière Franque est jalonnée par des noms en *court* (COURTAULY), *garde* (BELLEGARDE, LAGARDE), *Force* (LA FORCE etc), en *X-Ville*; ce jalonnement ne doit pas être pris dans un sens trop absolu ou trop schématique, car il est fort probable que la frontière a subi des remaniements nombreux, bien que locaux : les Francs étaient des voisins agressifs et turbulents; ils ont lancé plusieurs attaques sur Montréal et Carcassonne, qu'ils ont même occupé temporairement.

2° Il semble que la « *zone d'influence* » franque ait, dans le Razès, débordé un peu les limites naturelles de la ligne de partage des eaux; si l'on ne se basait que sur la Toponymie, on admettrait volontier que, de Bram à Escueillens, la frontière suivait approximativement le tracé actuel de la voie de chemin de fer, englobant ainsi les lieux Francs de VILLENEUVE-LES-MONTRÉAL (ANULVILLA). LA COURTÈTE, BELLEGARDE, MONTGRADAIL etc; par contre, au Nord, la toponymie franque ne paraît

pas dépasser la rivière du Lampy; au Sud, elle suit la limite de partage des eaux, qui, encore très boisée, est un obstacle naturel important.

3° Du côté Wisigoth, à l'est de la frontière, on trouve un jalonnement homologue de places fortes, parmi lesquelles : Château de Castillon (Cne de Saissac), Montréal, peut-être le château de la Motte, et surtout CASTELRENG (*Castrum Rasindum*, 1119 forme latinisée discutable ou mieux *Castel Radenc*, 1176); *Radenc* est, soit un nom d'homme, soit plutôt une contraction de *Radensis* (Rézois).

4° Les Francs ont opéré dans les confins occidentaux de l'Aude d'importants défrichements (1); jusqu'à l'arrivée des Barbares, les régions montagneuses du Sud du Lauragais, de la Piège, du Forest, et du Chercorbès, étaient à peu près vierges; les noms gaulois y sont très rares, et n'existent qu'en bordure du Lauragais; il n'est donc nullement hardi de présumer que les Francs, qui furent partout de grands défricheurs, et qui (dans la Beauce par exemple) se mêlèrent très peu à la population, aient attaqué cette vaste région : Generville, Gourville, Mayreville, Molleville, Mezerville, Les Bordes, Courtauly, Villefort, sont les premières étapes du défrichement; plusieurs siècles plus tard, ecclésiastiques et laïques poursuivront la culture de cette région, qui est encore loin d'être entièrement mise en valeur.

Dans certaines vallées, comme l'*Ambronne* (2), le défrichement amorcé par les Gaulois, progresse sous les Mérovingiens (COURTAULY) et s'achève au moyen-âge par la main des Ecclésiastiques (St BENOIT).

• 3° La valeur folklorique de ces données reste à mettre en valeur. Certes, il ne reste aucune trace archéologique de la frontière Franco-Wisigothe, ni même du passage des Francs, si ce n'est les monnaies émises dans l'atelier monétaire de *Baracillo* (VII^e Siècle), actuellement Brésil (Cne de Payra); mais les Mérovingiens ont certainement laissé une marque, particulière à cette région, que des études folkloriques poussées permettront de déceler un jour, au même titre que des influences Gauloises, Latines ou Wisigothes.

D^r Jacques LEMOINE.

(1) Du côté Wisigoth, les défrichements sont signalés par certains noms en *Ville-X* et les noms en *ens* (radical germanique — *incus*), comme Pezens, Moussoulens, etc...; mais les défrichements Wisigoths, datant du V^e Siècle se retrouvent dans tout le Lauragais, jusqu'au delà de Toulouse.

(2) Gaulois *Amb*, rivière, et *ona*, même sens.

Notes de toponymie audoise

Toponymes prélatins

Cette nouvelle série de notes de toponymie audoise embrasse les trois périodes : pré-indo-européenne, indo-européenne et ibérique (1).

Certaines des étymologies que nous proposons, sont sûres, d'autres ont un caractère hypothétique, enfin quelques-unes n'ont d'autre but que d'attirer l'attention des toponymistes mieux armés que nous.

Il va sans dire que nous n'avons pas la prétention d'épuiser un sujet passablement vaste et plein de difficultés.

Nous avons tenu compte des recherches du regretté chanoine Sabarthès dans son « Essai sur la toponymie de l'Aude », qui date de 1907, et des travaux d'Albert Dauzat, principalement de « Les noms de lieux », paru en 1926, et de « La toponymie Française » publiée en 1939. La plupart des renseignements sur les formes anciennes des toponymies ont été puisés dans le « Dictionnaire topographique du département de l'Aude » du même chanoine Sabarthès.

I. — Toponymes pré-indo-européens

Ar —, eau courante.

Ce radical existe en composition avec — **is** dans *Arise*, *Arize*, deux rivières ariégeoises, et dans *Isère*, *Isar*, *Iser*. Le département de l'Aude possède une seule *Arise*, petit ruisseau qui passe à l'Est de l'agglomération de Villepinte d'après le chanoine Astre (Notre-Dame de la Romenguière).

On retrouve le même radical sous la forme du suffixe hyronymique — **arus**, si fréquent en Europe, dans le nom de *la Cesse*. *Seissar* en l'an 924 et *Cesser* en 1262, **Cessar** *Cesse* satisfait à toutes les exigences de l'évolution phonétique.

Du radical précédent, il serait séduisant de rapprocher **arn** qui paraît représenter un dérivé avec — **n** — de **ar** —. Il existait un **Arnum** en Espagne et un **Arnus** en Italie, l'Arno moderne; on a encore l'*Arn* du Tarn.

(1) Consulter nos « Notes de toponymie Audoise » dans *Folklore*, fasc. 8, 1938; fasc. 13, 1938; fasc. 33, 1943. Elles complètent notre travail pour la période pré-latine.

Ce radical est représenté dans l'Aude par :

L'Arnette, affluent de l'Arn.

L'Arnette, ruisseau de la commune de Boutenac.

Id., moulin dans la commune de Villedaigne.

Id., lieu-dit de la commune de Paziols : *al rec de ryba escorgada, cel loc dit à l'Arnelha, 1538.*

L'Arnouse, ruisseau de la commune d'Alairac.

Id., affluent de l'Orbiel, commune des Martyrs.

Il ne faut pas confondre *arn*, cours d'eau, avec *arn*, arbuste épineux, paliure, représenté par *Arnet*, *Arnède* qui désignent des endroits où cette plante abonde.

Cuc, hauteur, sommet de montagne.

Ce toponyme paraît depuis longtemps fossilisé. Il a été étudié par A. Dauzat. (Essai de géographie linguistique. — Revue des Langues Romanes, T. LXVI, janvier-avril 1929). Sous des influences gauloises, il est passé à **cruc** et sous des influences germaniques à **tuc** et **suc**. Dans la région des Corbières ces deux derniers mots désignent un sommet de montagne ou un pic.

Dans la toponymie audoise, on peut relever :

Cupserviès, hameau de la commune de Roquefère : *Querium Serverium, 1233; Cugservier, 1493; Cutservies*, cadastre et parler local.

Cucugnan, commune : *Cucunianum, 951; Cugunha, 1341.*

Cucurou, ferme, ancien prieuré de la commune de Castelnaudary : *Cuguro, 1217.*

Cuguel, localité disparue, commune de Souilhanel.

Cumiès, commune : *Cutmier, Cucmerium, XIII^e Siècle; cugmerium, XIV^e Siècle (1).*

Cuxac, localité disparue, commune de Laderne; lieu-dit, commune de Fajac-en-Val; lieu-dit, commune de Tourreilles; **Cuxac-Cabardès**, commune, canton de Saissac; **Cuxac-d'Aude**, commune, canton de Coursan. Ce toponyme répond à *Cucuciagum, Cugciagum.*

La forme **tuc** figure dans les toponymes suivants :

Tuc d'en Guinxé, commune de Puilaurens.

Tuc d'en Ramounet, commune de Puilaurens.

Tuc dourmidou, commune de Cournozouls.

Tuc de Roquefort, commune de Roquefort-de-Sault.

(1) Peut-être faut-il remonter tout simplement à **cucumer**, concombre. Le latin a *cucumerarium*, lieu planté de concombres.

Tuc de Montné, commune de Roquefort-de-Sault : in succo seu ilice de Montenero, 1317.

Pech de la Tuquelle, communes de Fonters-du-Razès et Laurac.

Tuquel, ferme, commune de Mezerville.

La Tuquelle, Montagne, Commune de Laurac.

Tuquet, col entre Montjardin et Saint-André-de-Festes.

Onno —, cours d'eau, source.

L'Ognon, rivière de l'Aude, paraît remonter à un dérivé de **onno** en — **ione** : **onnione**.

Tor —, montagne.

Ce radical pré-indo-européen a été étudié par Æbischer (Le catalan « *turó* » et les dérivés romans du mot pré-latin « *taurus* ». *Butlletí de dialectologia Catalana*, 1930, p. 293-216). C'est un mot méditerranéen. Il se présente sous les formes **tor** —, **tur**.

La langue vulgaire de l'Aude possède les noms communs *Tou-ral*, talus, monticule, et *turou*, hauteur, monticule. Il faut ajouter les mots fossilisés de *touroun*, *teroun*, source, ruisseau.

Touroun, *Téroun* avec un *n* conservé paraît remonter à un composé **tor** + **onno**, source de la montagne.

La toponymie audoise offre les exemples suivants :

Théron, fontaine, à Saint Denis, Aude.

Théron ou **Thoron**, ruisseau, affluent de l'Aude, commune de Cavanac : *in rio Torumno*, 882; vulgairement *La Touroundo*.

Id., ruisseau, commune de Montirat.

Id., lieux-dits, communes de Moussoulens et de Montlaur.

Thèrondel, ruisseau, commune de Miraval-Cabardès.

Thoron (Le), lieu-dit, ancien fief, commune de Laurac.

Id., lieu-dit, commune de Pexiora.

Thoron-vieux (Le), lieu-dit, commune de Montolieu.

Turasse (La), montagne entre Durban et Saint-Jean-de-Parahou.

II. — Toponymes indo-européens.

Ab —, eau.

Racine italo-celtique qu'on retrouve en gaulois et même probablement en latin (**amnis** de **abnis** d'après Ernout et Meillet). A. Dauzat explique *avenc*, gouffre où convergent les eaux fluviales par un composé **ab** + **incus**. Ce toponyme, connu dans

l'Aude avec le sens de gouffre, puits naturel dans les terrains calcaires, est représenté par :

Labenc (haut et bas) deux fermes, commune de St-Hilaire. Vulgairement : *Les Abens*.

Alisos, alister.

Mot italo-celtique qui a donné de nombreux dérivés en ligure et en gaulois. En combinaison avec le suffixe — **one**, il est bien représenté dans l'Aude :

L'Alsou, rivière du Val-de-Daigne qui se jette dans l'Orbieu à Lagrasse : *Alsonum*, 1216; *Also*, 1355; *Alsou* (vulg.). Il existait une localité de ce nom aux environs de Lagrasse : *Raimundo de Alsono*, 1270.

L'Alsouque, rivière, affluent de l'Argent-double dans les communes de Caunes et de Laure : *Also*, 1231; vulgairement l'*Alsouc* ou ruisseau du Cros.

Alzonne, commune : *Alsona*, 898; *Ausona*, 918; *Alzona*, 1314.

L'Aussou, rivière, affluent de l'Orbieu, communes de Montseret et Ornaïsons : *Alsono*, 911; *Also*, 1185; *Alzo*, 1537.

Le Sou, rivière, affluent de l'Aude en Bas-Razès : *Alsoni*, 1166; *Alson*, 1181.

Le Sou, rivière, affluent de l'Orbieu en Termenès. Désignait aussi une localité disparue entre Termes et La Roque-de-Fa : *Villare Alsonae*, 1521.

L'ancienne localité d'Alzau, commune de Pezens, paraît appartenir à un autre radical en combinaison avec le suffixe gaulois — **avos** : *Helesau*, 870; *Elisau*, 888; *Elsau*, 918; *Alsau* 918. Quant à *Alzonne* près de Montferrand et des Pierres de Nauvouze qu'on rencontre sous la forme *Elusio* dans les anciens itinéraires romains, on doit le rapprocher d'**Elusa**, Eauze (Gers).

Ardu —, haut.

Ce radical de nom propre gaulois se retrouve dans l'Aude dans les toponymes suivants :

L'Ardagnole, ferme, commune de Fajac-en-Val : *Single de l'Ardanhola*, 1291. *Cingle*, escarpement, précipice.

L'Ardenne, ferme ruinée, commune de Caunes : *in montibus Ardenae*, 1416.

L'Ardenne, ruisseau, affluent de l'Orbieu, commune de Talairan : ruisseau de Montau ou de l'Ardenne (cadastre de St Pierre-des-Champs).

Atax, Aude.

Le nom de l'Aude, comme celui de beaucoup de cours d'eau, est probablement antérieur aux gaulois.

Nous ne l'étudions qu'à cause du nom de la commune d'Ayat qui semble être un dérivé d'*Atax* formé à l'aide du suffixe — **ate** d'origine italo-celtique, mais fort courant en gaulois pour donner des noms de lieux habités et des noms de peuple sous la forme plurielle — **ates**.

Le nom d'Ayat en 954 : **Adesate**, semble avoir été formé sur *Adece* attestée dès le VIII^e Siècle ou **Adese**, devenue plus tard par métathèse *Azede*, et par effacement de la pénultième atone **Azde**, puis **Aude**.

Beria, *plaine*.

Thème de nom de lieu gallo-romain qui a donné son nom à l'étang de Berre. Dans l'Aude, nous avons :

Berre (La), rivière des Corbières.

Berre, ferme, commune de Fontjoncouse.

Dubro —, *eau*.

Ce toponyme gaulois est bien représenté dans l'Aude :

Argent double, affluent de l'Aude qui prend sa source à Lespinassière : *Argentumduplum*, 791; *Argentumduprum*, 821; Argendoble, 1418.

Verdouble, affluent de l'Agly, naît à Soulages : *Vernodubrum*, 1^{er} Siècle, dans Pline; *Vernidoble*, 1258;

On peut ajouter à cette liste un **Octodubrum** signalé dans des documents de l'an 869 (Hist. de Lang., T. II, col. 353) : *Octoduprum*. C'est une rivière du pays de Ventajou dans le Minervois (Hérault), très voisin de l'Aude. Le thème **Octo** — se retrouve dans *Octodurum*, Zamna (Espagne) et Martigny (Suisse), et dans *Octogesa*, Mèquingenza (Espagne).

Il est probable que l'**Argentouire**, affluent du Fresquel qui naît à Issel, remonte à un ancien *Argentodubrum* par **Argento-zobre*, **Argentozoire*, **Argentoire*. Evolution analogue à celle de *octobrem* » *otoire*.

Duno —, *hauteur, forteresse*.

Le thème **duno** — est représenté par :

Le Bézu, commune de l'arrondissement de Limoux placée sur une hauteur très anciennement fortifiée : *Albedunum*, 1344; *Albezunum*, 1231; *Albezu*, 1406; *Le Bézu*, 1594. Cité par la « Chanson de la Croisade des Albigeois » sous la forme altérée *Albios* que le D^r Courrent a heureusement rectifiée en *Albèzus*. On y reconnaît le thème **Albos**, blanc.

Verdun, commune de l'Aude, dans la Montagne Noire. Ce toponyme remonte à une forme *Virodunum* bien connue en Gaule ou *Verodunum*.

Gaba, gorge.

Racine italo-celtique combinée avec le suffixe déjà étudié — **arus** dans **gàbarus** qui a donné les gaves pyrénéens. Par une évolution phonétique différente, il a abouti à **Gaure** dans l'Aude.

Gaure, ruisseau, affluent du Rebenty de Razès, commune de Montréal.

Gaure, ruisseau, affluent de l'Aude, commune de Villarzent et Rouffiac.

Gaure, ancien lieu habité, aujourd'hui château et ferme, commune de Rouffiac : **Gaure**, 1134, 1269, 1347.

Gabros, chèvre (gaulois).

Un diminutif de **gabros** a donné le nom d'un ruisseau, affluent de la Nielle, commune de Fabrezan : **La Gabriole**.

Leuco —, blanc.

On peut rattacher à ce thème gaulois :

Leucate, commune du littoral audois, vulgairement *Laucato*.

Leuc, commune.

Lauquet, rivière qui arrose Leuc, affluent de l'Aude : *Leucus*, 828 : *Lauquetum*, 1251.

La Lauquette, rivière, affluent du Lauquet : *Leucatam*, 1262.

Limo —, orme.

Ce thème gaulois paraît représenté dans :

Limoux, nom de la ville.

Limouzouls, lieu-dit, commune de Belcaire.

Luta, marais.

La Lubanne, étang qui existait près de Coursan et anciennes salines : *Lutobanna*, 1048; *Lugbana*, 1329; *Lutbana*, 1306-1500. Le second élément paraît être *banna*, corne.

Mago —, champ, marché.

Bram, commune : *Eburomagus*, table théodosienne; *Hebromagus*, itinéraire d'Antonin. *Brom*, 1211; *Broumum*, 1258; *Bramum*, 1317. *Eburos*, if., nom d'homme.

Sostomagus, itinéraire d'Antonin. Ancien nom de Castelnau-dary. **Sosto**, sept ?

Matrona, fées, mères.

Mot gaulois représenté par :

Mayronnes, commune du canton de Lagrasse : *Matrona*, 892.

La Madourneille, ruisseau, affluent de l'Orbieu; arrose le village de Mayronnes : *Madornelha*, 1392-1494.

Randa, limite.

Ce thème paraît être représenté par :

Taurène, forêt de la commune de Quintillan : *Silva Bitoranda*, 861. (1).

Le premier élément répond probablement à **Bitu**, monde, dans les langues celtiques d'Angleterre.

Reda, charrette à quatre roues (gaulois).

Ce mot se retrouve dans le nom du château de *Redas*, chef-lieu du pays du Razès : *Castellum. Redae*, 1002; *Castel de Redas*, 1130; *Rezae*, 1258.

Rennes-le-château, commune dont le nom dérive de *Reda* par adjonction d'un suffixe en — **n** — (Rennes de *Redones*) : *de Regnis alias de Reddis*, 1347.

Razès, nom du pays : *pagus redensis*, 788.

Rito —, gué.

Ce thème paraît être représenté par *Niort*, commune de l'arrondissement de Limoux : *Aniortio*, 1040. Ce village est bâti sur les bords du Rebenty. Le premier radical se retrouve, semble-t-il, dans le nom du fleuve italien l'*Anio*.

Tona, peau de bête, tonne (gaulois).

Sous une forme masculine ce mot a pris le sens de souterrain, aqueduc, égout, cavité, en gascon et en languedocien.

Le Thou, ferme, commune de Pexiora.

Id., ferme, commune de Villemoustaussou.

Id., ferme, commune de Cuxac-Cabardès.

Al Thou, lieu-dit, commune de La Redorte.

(1) Le Docteur J. Lemoine de Saissac rattache, comme nous, Bitoranda au thème gaulois **randa**.

Voberos, cours d'eau souterrain.

Ce mot gaulois a été influencé phonétiquement et sémantiquement par **Gabarus**, gave. Il est devenu **Vaberos** avec le sens de ravin dans le Midi. Voici les toponymes audois qui remontent à ce mot :

Labau, montagne et ruisseau, commune de Belvianes.

Labau, tuilerie et ferme, commune de Laderne : *Terminale de Vauro*, 1295.

Labeau, hameau, commune de Marsa; ferme, commune de Cabrespine.

Labeau, montagne, commune de Marsa.

Baure, ruisseau, commune d'Escouloubre; ferme, commune de Fontiès-Cabardès.

Pont-Labau, ferme, commune de Villefloure : *ad podium de Lavair*, 1347.

Baurène, lieu-dit, commune de Fleury : *Vaurena*, 1495.

Quelques hypothèses.

Aux noms d'origine gauloise, il conviendrait, peut-être, d'ajouter les toponymes en — **icum** atone comme :

Amplicum, 1368, devenu, Able, château féodal dans la commune de Joucou.

Milsiricum, 881; *Melisiricum*, 889, qui a donné Missègre, commune du canton de Couiza.

Un nom de rivière l'**Andrógoul**, affluent de l'Ognon, commune de Pépieux, par son accentuation sur *O* et par sa forme indique un nom gaulois. Il existe un nom de famille *Andrôboul* qui représente probablement la forme primitive de *Andrógoul*.

III. — *Toponymes ibériques*

Les toponymes ibériques paraissent assez rares dans l'Aude et difficiles à identifier en raison de notre ignorance des langues parlées en Espagne dans la période proto-historique. Aussi ces notes n'ont-elles d'autre prétention que d'attirer l'attention sur certains toponymes dont on trouve des équivalents de l'autre côté des Pyrénées ou qu'on peut supposer basés sur des radicaux basques.

Artiga, friche, éssart.

A cause de sa répartition géographique, ce mot est considéré comme ibérique, mais c'est une hypothèse que certains combattent.

L'Artigue, bois, commune de Montréal, ferme à Villefloure; ruisseau à Villefort.

Artigues, commune; ferme à Alzonne; ruisseau à Axat, ruisseau à Donazac; hameau à Lastours; ferme à Montolieu; moulin à Carcassonne.

Les Artigues, montagne à Tuchan; ferme à Valmigière.

Le relevé des lieux-dits augmenterait de beaucoup cette liste.

Muga, Montagne servant de limite.

Ce mot qu'on trouve en ancien espagnol, en catalan et en gascon, vient du basque *muga*, borne : *muga* (espagnol), *muga* (catalan), *boga* (catalan occidental), *mugo*, *mugà* (gascon).

L'Aude n'offre qu'un toponyme :

La Mugue, ferme, commune de Fontjoncouse : *la Mugua*, 1535.

La forme *boga* du catalan occidental paraît identique au *buc* languedocien dont le sens est cime de montagne.

Buc, commune de Belcastel et Buc : *roca de Buc*, XIII^e Siècle.

Buc, localité disparue, commune de Laurabuc et Laurac.

Bugarat, ferme, commune de Saint-Louis-de-Parahou.

Bugarach, commune et montagne.

Il convient de ne pas confondre ce mot avec *buc*, ruche, et ses dérivés : *bugar*, *bugal*, rucher.

Ceia, fosse, silo.

Ce mot à étymologie très discutée est propre au catalan; on le retrouve cependant, comme nous l'avons signalé depuis longtemps, à Montréal, en qualité de nom commun signifiant silo sous la forme *sièjo*, répondant phonétiquement au catalan *sija*, *sitja* et à l'aragonais *cía*, *cija*.

Monsieur Maffre nous l'a signalé comme lieu-dit à Rouffiac-d'Aude : **a las sièjos** (1).

Quelques hypothèses.

On pourrait admettre comme ibériques les toponymes à suffixe en — **egia** que A. Grier dans « *gramatica Historica del Catala antic* » Considère comme ibérique :

Considère comme ibérique :

Bouriège, commune de l'arrondissement de Limoux, ancien *Boregia*.

Orbiel, affluent de l'Aude, ancien *Olubegium*, 794.

Vixiège, affluent de l'Hers; *Versegia* en 1271.

(1) Voir l'étude de J. Coromines dans *Butlleti de dialectologia catalan*, T. XIX, fasc. I, année 1931 : Notes étimologiques.

Les trois noms de lieux suivants se retrouvent en Catalogne espagnole et peuvent être présumés ibériques :

Balasc, ancienne localité, commune de Villalier : *Balasco* en 1501. *Balasc* (Griera).

Balaguier, ferme, ancien château et localité, nom de montagne, commune de Corbières. *Balaguer* (Griera).

Gesse, commune de l'arrondissement de Limoux. *Gessa* (Griera).

Paziols, commune de l'arrondissement de Carcassonne, représente *Padul*, *Pazuls* (XIII^e Siècle).

Ce toponyme correspond phonétiquement à un *Païls* catalan signalé par Griera. La diphtongaison de *u* en *io* est fréquente en languedocien au contact de *l* : *mul* = *miol*, *coqul* = *cougniol*, *congoul*.

LOUIS ALIBERT.

Le Cierge des Jeunes

Sous la plume des notaires apparaissent souvent des traces d'anciennes coutumes dont le souvenir s'est depuis longtemps déjà effacé de nos mémoires. Il paraît nécessaire de les relever.

Dans une des quatre villes maîtresses de l'ancien diocèse de Mirepoix, à Fanjeaux, maintenant rattaché à notre département, se déroulait autrefois aux vêpres du 15 août une curieuse cérémonie. Elle était d'importance; les consuls revêtus de leur chaperon la présidaient... un notaire était appelé pour témoigner officiellement des engagements pris dans l'Eglise paroissiale.

Un cierge était offert aux jeunes gens qui se disputaient l'honneur de se le voir attribuer. A celui dont les enchères avaient été les plus élevées, le *Cierge des jeunes* était remis; il s'engageait à payer aux marguilliers de l'Œuvre paroissiale un certain nombre de livres de cire et pour remplir cette obligation il avait devant lui toute une longue année, car c'était à la Notre-Dame d'Août suivante que la livraison de la cire devait être effectuée.

Un autre devoir lui incombait : à chacune des 4 grandes fêtes de l'année, le possesseur du cierge devait chercher et louer à ses frais des violons ou des « *tambourins* » pour permettre à la jeunesse du lieu de se livrer aux traditionnels ébats de la danse.

Dans le pays de Languedoc, voisin du Rhône, c'étaient des haut-bois qui menaient le branle; en d'autres, aux environs et dans la ville de Carcassonne, des violons groupés en compagnie étaient loués; dans certains petits villages un joueur de cornemuse, la « *sansonne* » faisait danser; je ne puis m'empêcher de trouver mal assuré le rôle de musicien par le joueur de

tambourin... on sait cependant que la danse scandée par un accompagnement plus ou moins monotone peut se passer de musique..

D'autre part, si le chef de jeunesse pouvait aspirer à détenir un *cierge*, il était permis aux jeunes filles de s'en disputer un autre, car le même jour, après la première cérémonie, de nouvelles enchères s'ouvraient pour savoir à qui appartiendrait le « *cierge des filles* ».

La conquête de ce *cierge* n'était pas uniquement réservée aux jeunes filles : les femmes pouvaient aussi se placer sur les rangs des compétitrices; des setiers de froment remplaçaient la cire: mais il faut remarquer que les setiers de froment étaient remplacés par le paiement compensateur en deniers : le setier de froment était en effet évalué à vingt sous, quel qu'en fut le prix réel. Je ne trouve signalée aucune obligation incombant à l'adjudicataire du *cierge des Filles*.

Cette petite note est sans prétention : on connaît depuis longtemps les « *cap-de-jouvent* » les « *abats* » de la jeunesse, les « *capitaines* » de jeunesse; le détenteur du *cierge des jeunes* est un chef de jeunesse. Mais les rites accompagnant leur nomination sont bien moins connues. Rappeler ce qui se passait dans la région de Fanjeaux à la fin du XVI^{me} siècle et au commencement du XVII^{me} siècle, c'est aussi faire rechercher comment étaient nommés ceux à qui les divertissements de la jeunesse étaient pour un an confiés.

D^r Paul CAYLA.

LE FAIT FOLKLORIQUE

“Les Superstitions populaires Audoises”

Les héros mythologiques et historiques

(10^{me} article) (1)

La dame du chevalier

Pierre II roi d'Aragon, rapportent certaines annales de la ville de Montpellier, se rendit un jour de chasse dans le domaine où sa femme s'était retirée après qu'il l'eut chassée de la cour. Pressé par quelques-uns de ses gentilshommes intimes, le roi consentit à revoir la reine abandonnée. Le couple royal se réconcilia, et le lendemain Pierre II ramena triom-

(1) Suite du 9^e article, n^o 35, Printemps 1944; *Les Superstitions populaires Audoises*.

phalement sa femme à Montpellier, sur un blanc palefroi. L'année suivante naissait un héritier. Pour fêter cet heureux événement, les Montpelliérains demandèrent au roi de leur donner le cheval qui avait ramené la reine à la cour un an auparavant... Cette faveur leur fut accordée et les habitants, heureux du don royal, promènèrent dans toute la ville le palefroi richement caparaçonné...

Il en fut ainsi chaque année au jour anniversaire, tant que vécut l'illustre haquenée. Quand elle fut morte, un petit cheval de carton perpétua la descendance... De tous ces événements, la mémoire populaire semble n'avoir conservé que le souvenir du joli palefroi, auquel il a toujours témoigné un attachement et un culte quasi-religieux.

La Tarasque

Telle aussi en Avignon la vénération populaire manifestée à l'égard de la « Tarasque ».

Son histoire mythologique revêt des versions diverses que nous évoquerons simplement.

Hercule, dit une première légende remontait la vallée du Rhône. Il rencontre le géant Tauriscus ou Taras, fils de Neptune et le tue.

« Hercule est la personnification du peuple phénicien... Tauriscus « à la forme de dragon, de dauphin, d'homme à cheval sur un poisson » semble désigner une peuplade riveraine du Rhône, ou tout au moins le chef de ces pirates ».

Cette légende avait cours au temps où Marius luttait contre les Teutons en Provence, un siècle avant l'ère chrétienne. Marius avait à ses côtés une jeune Syrienne du nom de Marthe, qui passait pour une habile prophétesse... C'est par elle que Marius exerçait son influence sur le peuple phénicien de ce pays... C'est ainsi que Marius ayant appris que les Teutons viennent vers lui, fait annoncer par Marthe qu'un grand péril menace le pays, et que pour le conjurer tous les peuples doivent s'unir... Aussi dans l'imagination des habitants de Tarascon, Marthe est considérée comme leur libératrice, plutôt que Marius, et parce qu'elle les a délivrés de ce danger... qui dans leur imagination... n'était autre que « l'antique Tarasque ».

Cette Marthe, fut plus tard, dans la tradition du pays, remplacée par Ste Marthe, la sœur de Lazare, débarquée par miracle dans cette contrée !.

Bêtes du bon Dieu

Dans nos villages audois se montre aussi une pitié touchante pour ces petits oiseaux dont les noms sont emplis de charme mystérieux. « La petito dé Diou », la linotte qu'on interroge pour savoir quand viendra l'été et qui répond : « Lé jour de l'ascensiou » ; « la prégo-diou bernado » ou la mante reli-

gieuse ; « La garinetò », ou la coccinelle, à qui l'enfant demande sur son doigt le chemin du ciel.

La guérison des Ecouelles

Ne trouvons-nous pas dans cette croyance populaire au pouvoir thérapeutique des monarques, une forme de cette attitude superstitieuse qu'adopte la conscience populaire devant tout ce qui est représentatif de la grandeur, de la puissance, de la supériorité ? Les rois, nous dit la tradition, guérissaient les écouelles par l'imposition des mains sur les malades et la récitation de la formule : « Le roi te touche et Dieu te guérit ».

Croyance si vivace chez le peuple, ajoute-t-on, que dans les villes où le roi passait, les malades se réunissaient dans un lieu officiellement choisi, qu'il ne refusait jamais d'aller visiter pour exercer son office de thérapeute divin.

C'est ainsi qu'en 1666, Louis XIV traversant Carcassonne, fut conduit par les autorités locales dans l'Eglise des Augustins. Après avoir entendu la Messe, il se rendit dans le cloître où plus de 400 malades l'attendaient, espérant que l'imposition de ses mains de monarque les guériraient de leurs maux. C'était particulièrement au jour de leur Sacre, disait-on, que la puissance thérapeutique des rois se manifestait plus efficacement. Et Marc Bloch dans les « *Rois guérisseurs* » rapporte, en effet, que Louis XIV et Louis XV élevèrent leurs mains sur des milliers de malades, le jour de leur avènement au trône, et qu'en 1824 Charles X fut fervemment sollicité d'en faire de même (1).

CONCLUSION. — Notre étude sur « l'héroïcisation » de personnages mythologiques et historiques, un des modes spécifiques des créations superstitieuses de la conscience populaire, nous a révélé à nouveau que l'homme est pétri de spirituel et de divin mystérieusement enchaînés dans la matière. De là, l'aspect « divers et ondoyant » de tout son être, décrit par notre grand Pascal avec une vérité d'expression qui atteint au sublime de la réalité ainsi définie... Tout dans le dynamisme quasi-religieux de l'âme populaire, croyances, rites, aspirations, besoin d'évasion, nostalgie d'un meilleur stable et infini, passion de créer des dieux, de converser et de vivre avec eux, tout, disons-nous, révèle son origine, sa nature et sa destinée célestes. Contre ces

(1) Notons en passant que la thérapeutique moderne des radiations utilise l'imposition des mains, parce que dit-elle les mains sont les antennes naturelles de ce poste électro-magnétique qu'est l'organisme humain... De cette centrale puissante qu'est chaque système nerveux humain partent des ondes capables d'influer sur l'équilibre, des oscillations magnétiques de l'organisme des autres hommes, comme le démontrent d'ailleurs certains instruments adaptés à ces expériences, tel le magnétomètre de l'Abbé Fortin.

témoignages incontestables des faits, que peuvent la sophistique partisane et aussi l'ignorance volontaire proclamant que l'homme n'est qu'une association d'atomes, un polypier d'images, un mécanisme de nerfs et de muscles ? A qui n'observerait même que ses inquiétudes profondes et jamais satisfaites de beauté, de vérité et de bonheur, il paraîtrait évident qu'un besoin physiologique qui se mesure et s'apaise ne saurait être de même nature que ce dynamisme spirituel qui pense, veut et désire plus qu'il ne peut avoir !

Cette faim jamais assouvie d'idéal et de bonheur, la conscience populaire la manifeste plus éloquemment que la conscience intellectualisée, parce que avec plus de spontanéité et donc plus de vérité. Mais parce qu'elle se sent incapable de les satisfaire dans une réalisation positive et totale, elle trompe son désir en les concrétisant dans les créations de héros de rêve ou d'histoire romancée !

De ce besoin instinctif sont nées les légendes populaires. Et c'est pourquoi leur interprétation avertie et judicieuse garde la valeur psycho-sociale féconde d'une mise à nue des états d'âme de la conscience du peuple.

Aussi nous est-il difficile de comprendre l'attitude de ceux qui traitent le Folklore « scientifique » d'élan juvénile, éveillé par une imagination en mal de création, ou qui le confondent avec les manies séniles de brocanteurs de vieux costumes, de vieilles chansons, d'objets démodés. Ces contempleurs de la science folklorique sont les vrais ignorants d'une réalité jeune et vieille comme le monde ; et leur préjugé contre la psychologie de la conscience populaire et de la métaphysique religieuse qui en est le fondement, les accuse eux qui se targuent de « scientifiques », de méconnaître la règle fondamentale de toute connaissance positive, à savoir, celle de regarder impartialement les faits, de les étudier et de les interpréter sans idées préconçues.

Car rien n'autorise un esprit curieux de savoir, à se désintéresser des faits aussi réels et aussi suggestifs que les croyances, les rites, les espoirs expressions de ces états d'âme que sont le sens du divin, la nostalgie d'un Au-delà, le besoin de vivre avec les dieux !

Le mode de superstition que nous venons d'étudier, « l'héroïcisation » de personnages féériques, mythologiques et historiques, peut se définir une « quasi-divinisation », consistant à réaliser dans « un être type » un idéal de vertu, d'habileté ou de puissance. Ce mode de superstition manifeste une forme de création et une influence morale bien supérieures à ceux que nous avons observés dans les études de la Démonologie et des « Esprits familiers ». Quand elle « humanise » les dieux et les esprits, la conscience populaire leur prête facilement ses vices et ses vertus, ses excès et ses faiblesses. C'est avec les vertus les plus nobles, au contraire, qu'elle enrichit la personnalité des individus quasi-divinisés. De là ces sentiments de respect, d'admiration, de désir d'imitation, de confiance loyale dont

est faite la religion des héros, qui dépassent ceux manifestés par les partisans des puissances occultes, toujours préoccupés de ruser avec elles pour leur extorquer leurs faveurs ou mettre en échec leurs desseins malveillants.

Le mécanisme de construction des légendes « d'héroïcisation » est presque toujours mis en marche par une impulsion collective, même quand l'œuvre réalisée est titrée d'un nom d'auteur. Ces créations se façonnent, en effet, progressivement au cours des temps, au gré des besoins et des circonstances ; et c'est pourquoi, elles sont plutôt une stratification d'états d'âme régionaux qu'une synthèse de ces mêmes états... De là, le bizarre de leur aspect, amalgame d'éléments étranges et contradictoires, confectionné par des processus toujours identiques. Un pays, une région sont menacés d'un danger grave et imminent, guerre, invasion, domination, ou bien aspirent à se venger d'une injustice ou à reprendre un bien perdu. L'instinct social de conservation s'exalte en se communiquant et sous la pression des événements, l'âme de la collectivité implore des dieux l'intervention d'un héros libérateur... Mais le héros ne paraît pas toujours. Et cependant la croyance à son intervention, continue à hanter les esprits... Et c'est alors que l'imagination crée le héros que le ciel n'envoie pas ; Des privilégiés, c'est-à-dire des exaltés assurent l'avoir vu, entendu... Une atmosphère de croyance se forme et envahit même les moins crédules, dans le cœur desquels travaille le désir de libération... Et l'histoire du héros de rêve devient avec le recul du temps, la légende dorée d'un libérateur, à la mémoire duquel la conscience populaire attache toute créance et voue une vénération quasi-religieuse.

Les thèmes qu'exploite le mécanisme d'héroïcisation populaire sont aisés à classer et à définir pour le folkloriste averti.

Le thème de base dirons-nous, de ces sortes de légendes, est celui du chevalier inconnu qui apparaît au moment décisif, envoyé semble-t-il par une Providence tutélaire, pour arracher à un danger pressant, une région ou un personnage de marque. La victoire est toujours l'issue des exploits merveilleux du libérateurs mystérieux, et un mariage royal récompense sa vaillance, après cependant une disparition soudaine et un retour encore non moins attendu. Dans les péripéties de ce thème, jouent merveilleusement les forces occultes d'un Au-delà toujours favorable. Aussi sa structure évoque, quoique de loin, celui des Mélusines, ou une mortelle s'unit à un envoyé du Ciel jusqu'au moment où ayant imprudemment révélé le secret de son origine céleste il est contraint, sur un ordre d'en-haut, tel Lohengrin, de retourner dans sa demeure supra-terrestre.

Le thème du « géant », de « l'hercule » nous ramène à des conceptions plus positives. La force matérielle en est, en effet, le ressort principal, et c'est pourquoi les exploits qui sont la trame de ces légendes sont ceux des bâteleurs de fêtes foraines, rapportés dans des histoires romancées, où s'associent au petit bonheur, l'étrange, l'enfantin, le bizarre, quelquefois mê-

me le bouffon. Il n'est que de lire la légende de Jean de l'Ours, l'hercule méditerranéen, pour juger de l'inconscience avec laquelle l'imagination populaire joue avec les contradictions les plus bizarres, fait se dérouler les péripéties les plus fantastiques et parfois même les plus tragiques... C'est ainsi que ce thème d'allure grossière, s'enrichit parfois d'une conception élevée, comme celle d'un apostolat de justice et de charité auquel se dévoue le Jean de l'Ours de la version de Babou, recueillie dans le Val de Dagne, conception que l'influence chrétienne peut seule expliquer. Nouveau témoignage du processus que nous disions être celui de la confection des légendes populaires, le processus de « stratification ». Nous trouvons aussi dans les histoires romancées de l'héroïcisation, le thème de la « chambre secrète et de la clef magique », évoquant celui de la caverne d'Ali-Baba...

Il est à remarquer que l'héroïcisation des personnages historiques s'adapte à leur condition sociale. Le monarque ou le guerrier qui en typifient le sujet sont « quasi-divinisés » ; leurs qualités morales sont haussées jusqu'aux vertus célestes, leur vaillance de guerrier et leur sagesse de conducteur de peuple s'auréolent de l'éclat d'une grandeur immortelle, leur force physique autant que leur volonté de puissance deviennent des dynamismes qui se jouent de la nature autant que des hommes, et leur stature physique elle-même prend des proportions à la mesure du merveilleux.

Quand à l'héroïcisation de l'homme moyen, sa structure ne dépasse pas les limites d'une royauté ordinaire... Les héros de nos traditions audoises du « Rey dal Jovent », du roi du Papegai, de l'Aigle et du Serpent sont élevés de leur humble condition à la dignité d'un monarque de circonstance, sans que les limites d'un pouvoir humain soient dépassées.

C'est pourquoi d'ailleurs, le cadre historique local garde toute sa vérité, malgré que les événements qui s'y insèrent créent dans le milieu régional, à certains jours déterminés, une atmosphère d'indépendance, de grandeur et de puissance qui apaise un moment l'inquiétude d'un idéal de bonheur et de libération supra-terrestres.

Dans tous ces thèmes divers de l'héroïcisation joue aussi, comme à plaisir, le processus de création d'une humanisation supérieure de certaines « bêtes folkloriques » comme les appelle notre délicieux poète audois J. Lebrau. La mission que l'imagination populaire leur octroie, autant que les vertus singulières dont elle les dote, leur donnent une allure d'animaux « apocalyptiques », parlant et prophétisant avec une clairvoyance et une sagesse surhumaines, tels le cheval à trois pattes de Tinhousset, les juments et les chiens du vainqueur du roi des poissons, le corbeau de Jean de l'Ours, le Camel de Bésiès, etc...

L'effort constant de la conscience populaire pour atteindre un idéal qui la dépasse et l'inquiète, telle est la leçon hautement instructive qui se dégage de l'étude du mécanisme créateur

des légendes superstitieuses de héroïcisation et des thèmes divers qui en sont la matière exploitée.

Un esprit averti et libre de préjugés reconnaît aisément que créer un héros ou quasi-diviniser un personnage historique, c'est, pour la conscience populaire, s'efforcer de se satisfaire elle-même (en réalisant), sous ce mode mystique, ce qu'elle voudrait posséder ou devenir. Et c'est pourquoi toute héroïcisation est révélatrice, chez l'être qui la tente, de possibilités et d'aspirations spirituelles et donc supérieures à sa nature physiologique. Dans les légendes où nous l'avons étudié, ce besoin de création est encore au stade empirique. Aussi le spontané y recouvre-t-il le réfléchi, l'émotif, le rationnel, le contradictoire, le logique. De là, ce caractère singulier et suggestif sous lequel se manifeste la superstition : curieux mélange de religiosité ardente, de crédulité maniaque, d'élan sporadique, d'exaltations dangereuses, de timidités paralysantes, éléments avec lequel se constitue cette pseudo-religion dont la foi est sans dogmes, les rites sans liturgie consistante, la morale sans vertu et la métaphysique sans concepts définis.

Malgré tout, la spontanéité de ces créations reste un témoignage de la nature spirituelle du dynamisme dont elles jaillissent, quels que soient d'ailleurs les modes sous lesquels elles se manifestent. Et c'est, dirons-nous, la seule excuse valable que peuvent alléguer ceux qui prétendent réduire la structure de l'homme à celle d'un animal perfectionné, sans que pour cela soit diminuée d'autant la responsabilité de leur ignorance ou de leur esprit de parti... Car pour qui veut et sait interpréter les faits de croyance et de pratiques superstitieuses, à l'aide d'une raison avertie, indépendante et judicieuse, il ne fait aucun doute que seule une activité spirituelle et d'essence divine peut créer en l'âme populaire cet élan vers un idéal de bien-être stable et infini qui la dépasse, cette inquiétude angoissante de se sentir un esprit enchaîné dans la matière, cette nostalgie d'un Au-delà éternel, par la vertu vivifiante desquels, l'homme considère toutes choses « sub specie eternitatis », sous le mode de l'éternité. Et il n'est pas inutile dit l'antique adage : que l'homme mortel ait des pensées d'immortalité. »

Abbé P. MONTAGNÉ,
Docteur ès-lettres.

Le Gérant : M. NOGUÉ

LA REVUE PUBLIERA PROCHAINEMENT :

Les Proverbes de l'Aude (suite) par Louis Alibert.

La Cuisine et la table dans l'Aude.

Bibliographie du Folklore Audois par Maurice Nogué.

La revue rend compte de tous les livres ou articles, intéressant l'Ethnographie folklorique, qui lui sont adressés : 22, rue du Palais, Carcassonne.

